

Zeitschrift:	Bulletin de l'Association Pro Aventico
Herausgeber:	Association Pro Aventico (Avenches)
Band:	14 (1944)
Artikel:	Fouilles et réfections dès 1918 par "Pro Aventico" ou avec sa collaboration
Autor:	Bosset, L.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-241855

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FOUILLES ET RÉFLECTIONS

DÈS 1918

par « Pro Aventico » ou avec sa collaboration

THÉÂTRE. — Depuis la suspension complète des travaux due à la guerre de 1914-1918 et à la crise économique qui s'ensuivit, les substructions du théâtre souffrissent beaucoup des intempéries, tout spécialement les parties de maçonnerie mises à jour par les dernières campagnes de fouilles.

On se rendit compte que, si l'on voulait conserver visible tout ce qui avait été découvert, il était nécessaire d'entreprendre à brève échéance des travaux de protection et de consolidation considérables.

Après un entretien sur place avec feu M. A. Næf, président de la Commission fédérale des M. H., on se convainquit qu'il ne fallait pas songer, devant l'énormité de la dépense probable, à des réfections de maçonnerie, mais se résigner à recouvrir tout ce qui était au-dessous du niveau du sol et à n'exécuter que des protections et des consolidations pour les parties de murs apparentes.

A cet effet, la Confédération accordait à « Pro Aventico » une subvention avec destination spéciale permettant de commencer les travaux. Ceux-ci débutèrent le 3 décembre 1926, après que l'on eut enlevé les taillis qui avaient envahi le monument entier, travail dont le coût élevé (fr. 111.—) dénote l'importance. A fin décembre, le crédit alloué étant épuisé, les travaux sont suspendus. On avait réussi à utiliser pour la protection d'une partie du mur circulaire extérieur oriental les grosses dalles de corniches trouvées dans la fouille au pied de celui-ci, qui ainsi reprenaient une situation à peu près normale et devenaient plus intelligibles pour le visiteur.

La Confédération ayant accordé un nouveau subside de fr. 1000.— pour l'année 1927, on décida d'en affecter une partie à l'exploration de l'entrée Nord-Est, et le solde aux travaux de consolidation.

Le chantier est réouvert le 8 novembre 1927. L'on ne tarde pas à constater qu'on a affaire dans cette partie à deux sortes de maçonnées essentiellement différentes; l'une ancienne, en moellons de pierre jaune du Jura, l'autre plus récente, en petits moellons de grès coquillier, provenant très probablement du Mont de Châtel.

Le mur Nord de l'entrée, en calcaire, est accompagné du côté Sud de grosses fondations en blocs de grès coquillier; le mur Sud présente la même disposition sur son côté Nord. Il y a là juxtaposition de deux époques de construction différentes. A faible distance du mur Sud, se trouve le premier des murs rayonnants de la cavea; l'entre-deux est rempli par un remblai de terre dans la partie supérieure duquel flottent des massifs de maçonnerie hétéroclite, en forme de gros cubes, faisant liaison entre les deux murs.

Il y a donc eu un deuxième remaniement et l'on peut supposer, avec quelque vraisemblance, que le théâtre fut utilisé à trois reprises après que des travaux de réparation eussent rétabli partiellement les dégâts causés lors des invasions.

Pour rendre au monument ses dimensions réelles, c'est-à-dire en indiquer l'ampleur, il a été décidé de marquer par des maçonnées élevées sur les substructions existantes les deux extrémités de la façade Nord de l'édifice.

Les entrées orientale et occidentale devaient être formées d'un porche à quatre arcades s'ouvrant sur la place, au Nord, avec une cinquième ouverture en retour d'angle. En effet la fondation du mur présente une série de piliers de 2,20/2,60 m. de côté, reliés entre eux par un mur plus mince, de 60 cm. de largeur, lequel descend par petits gradins pour atteindre sur la sole de la fondation la même largeur que les piliers, c'est-à-dire 2,60 m.

Ces entrées devaient être voûtées, car dans le déblai on rencontra un massif de maçonnerie éboulé, de plusieurs mètres cubes, ayant servi de tympan à une voûte en plein cintre.

Après relevé et remblayage, les travaux ont été suspendus jusqu'en 1940. A ce moment, et avec une escouade du camp d'internés, on a déplacé le chemin de dévestiture qui passait au-dessus des substructions romaines et dégagé l'entrée occidentale. Pour permettre d'utiliser la terre du déblai au complément du talus de la cavea, un vomitoire a été reconstitué sur les dimensions fournies par son symétrique, dans la partie d'où toutes les maçonneries avaient été extraites il y a un siècle par un chantier de chômage communal.

Depuis 1941, faute de moyens, aucun travail nouveau n'a été fait. Cependant chaque hiver apporte ses perturbations dans l'une ou l'autre partie des anciens murs que l'on sera appelé à consolider si l'on ne veut voir disparaître petit à petit le monument tout entier.

Il n'a pas été fait de trouvailles importantes au cours de tous ces travaux. Une médaille de Marc-Aurèle, un petit bronze du III^{me} siècle, une clé romaine, un crochet de fer, un batz de St-Gall de 1814 et un sou de nickel de 1882 fixent quelques-unes des étapes historiques du monument.

TEMPLE DU CIGOIGNIER. — Depuis sa création, notre Association n'a cessé de se préoccuper du « Cigognier ».

C'était de son voisinage que provenaient les énormes corniches sculptées dont deux fragments importants ont été curieusement réutilisés dans les assises inférieures du Temple paroissial reconstruit à l'époque bernoise, et y forment des sortes de stalles ou petits bancs où les vieux Avenchois viennent de temps à autre piquer le soleil. D'autres morceaux de ces entablements somptueux ont pris le chemin du Musée et en ont flanqué l'entrée pendant fort longtemps; récemment plusieurs d'entre eux ont été juxtaposés et placés sur le mur de la grande terrasse, de façon à se présenter dans leur position normale, se rapprochant de celle de leur situation d'origine.

Qu'était-ce en effet que ce majestueux pilier, accosté de deux demi-colonnes de dimensions différentes, et présentant sur sa face occidentale un pilastre cannelé tandis que du côté Nord s'adossait le piédroit d'une arcade dont l'amorce existe encore ? A quel genre d'édifice avait-il pu appartenir ? Telles étaient les questions que l'on se posait sans pouvoir les résoudre de façon satisfaisante.

Par son plan curieux, il s'apparentait au portail de la grande colonnade de Palmyre. D'autre part une grosse maçonnerie, affleurant le sol, s'en détachait vers l'Orient et semblait avoir eu pour destination de supporter une colonnade faisant suite à la petite colonne engagée. Mais on ne pouvait se rendre compte jusqu'où cette sorte de galerie s'étendait, quelle était sa destination et quel était le genre de construction à laquelle elle appartenait. On en vint à penser à quelque monument triomphal, à un cryptoportique dressé sur l'une des places importantes de la cité romaine. D'autres en attribuaient l'origine à un temple, mais sans donner de justification à cette opinion par un exemple probant.

L'énigme restait complète et pour en soulever le voile une exploration systématique du sol aux abords du monument s'imposait.

Cependant il ne suffit pas de désirer une chose pour qu'elle se réalise, et tout spécialement dans le domaine des fouilles, lorsque, comme c'est le cas à Avenches, la propriété est considérablement morcelée. Les propriétaires ne laissent pas volontiers bouleverser leurs champs pendant la belle saison, et il faut se résoudre, si l'on obtient une autorisation, à travailler pendant la période de l'année la plus défavorable, jours courts, froid, gel, humidité des terres, conditions d'éclairage précaires pour la photographie, difficultés de faire des relevés précis et des constatations exactes.

Toutefois, faute de mieux et pour tenter d'élucider le problème, le Comité chargea en 1919 son collaborateur M. F. Blanc de s'entendre avec les propriétaires pour pratiquer, à l'Orient de la colonne, une fouille

de repérage. Cette opération eut lieu au cours de l'hiver de la même année et le soussigné fut appelé à enregistrer par un relevé le résultat de ces premiers sondages.

Partant de la colonne, une tranchée fut ouverte le long du massif de maçonnerie affleurant le sol, et poussée jusqu'à son extrémité. Le côté Sud du massif descend en trois degrés, sortes de gradins, vers une place dont le niveau est à 1,50 m. en contre-bas du sol actuel, tandis que le côté Nord présente une face verticale rectiligne. L'épaisseur totale du mur est à sa base de 3,38 m., la longueur, à partir de la colonne principale, est de 30,15 m. Pour la clarté de cet exposé, nous l'appellerons mur A.

A 26,30 m. du « Cigognier », un nouveau mur (B) part vers le Nord-Ouest en légère oblique par rapport au mur A. Il a une épaisseur de 2,12 m.

Après l'avoir suivi sur une longueur de 8,25 m., on rencontre un troisième mur (C) parallèle au mur A, dont la face méridionale est rectiligne tandis que la septentrionale présente des saillants allongés et des raccordements de murs partant vers le Nord. Ce mur C se prolonge vers l'Est jusqu'à 8,55 m. de l'extrémité du mur A, puis fait un retour d'équerre vers le Sud. L'angle est formé d'un gros pilier faisant saillie de 70 cm. au Nord et de 105 cm. à l'Est. En direction Ouest et à la hauteur du « Cigognier », le mur C rencontre un énorme conglomérat de maçonnerie sur lequel repose notre colonne. Un petit sondage pratiqué dans le jardin voisin montre que ce conglomérat s'étend vers l'Ouest à environ 30 cm. sous le sol, sur une grande largeur. Il pénètre dans une propriété voisine où nous ne sommes pas autorisés à faire des recherches.

Nouvelle énigme ! Alors que nous avons maintenant déterminé un grand local rectangulaire entre les murs A, B et C, sorte de galerie à l'Orient du « Cigognier », que la façade Ouest du pilier se présente comme un front extérieur, nous avons un gros massif de fondation vers l'Ouest, paraissant indiquer que la construction s'étendait aussi de ce côté-là. Le problème est loin d'être élucidé.

Dans la fouille, au pied des degrés du mur A et à 7,50 m. du « Cigognier », gisait sur le sol de la place un chapiteau corinthien à feuilles lisses dont le diamètre correspond exactement à celui de la petite colonne engagée du « Cigognier ». Il est l'indice de l'existence d'une colonnade libre à cet endroit. Mais on doit interrompre la fouille et renvoyer à une autre campagne la suite des recherches.

Elles furent reprises en décembre 1921, dans le terrain communal, c'est-à-dire le petit espace acquis par la Commune pour protéger le monument, pour rechercher les rapports existant entre le gros massif de fondation et le « Cigognier ».

Une surprise nous attendait. Au-dessous du sol naturel, au pied de la colonne et faisant face à l'Est contre notre mur A, apparaissent quatre grandes assises de pierre grise (grès coquillier) dont la première fait une légère saillie en forme de socle. C'est une espèce de stylobate de 1,90 m. de hauteur, sur lequel la colonne repose. Ces assises sont engagées dans le conglomérat et en forment la façade. Des empreintes et des fragments de pierres restés en place indiquent un retour d'angle vers l'Ouest. C'est donc de ce côté-là qu'il faut rechercher le bâtiment principal de l'ensemble auquel appartient le « Cigognier », la galerie à l'Est n'en étant qu'une annexe secondaire. Ce bâtiment aurait été élevé sur un énorme socle massif, d'environ 2 m. de hauteur, actuellement complètement caché sous le sol. Les gradins de notre mur A étaient destinés à faire le raccordement entre le niveau primitif de la place et la plateforme actuelle correspondant au plancher de l'édifice principal.

Après ces constatations, il fallut se résigner à remettre à plus tard la reprise de l'exploration, lorsque des moyens plus importants et des arrangements avec les propriétaires le permettraient.

Pour assurer la conservation du grand rectangle de murs découvert en 1919, l'Etat de Vaud se rendit acquéreur du terrain dans lequel il se trouvait.

Quelques données exactes concernant le « Cigognier »

nous paraissent être ici à leur place, en attendant une relation plus complète.

Le plan, au-dessus de la base, se présente sous forme d'un rectangle allongé du Nord au Sud et mesurant 1,91 / 1,15 m. Au Midi s'adosse une grande demi-colonne de 1,13 m. de diamètre. A l'Est, une deuxième demi-colonne de 61 cm. de diamètre est disposée contre un pilastre saillant de 86 cm. de largeur. A l'Ouest, un pilastre cannelé de 88 cm. de largeur et de 14 cm. de saillie, porte six cannelures semi-circulaires de 10 cm. de largeur.

Le fût des colonnes est uni ; les chapiteaux, d'ordre corinthien, sont à feuilles lisses. Les bases ont une même hauteur de 75 cm. et comportent les deux tores et la scotie habituels.

La grande colonne mesure 11,95 m. du dessous de la base au dessus du chapiteau, la petite colonne 6,45 m. Le chapiteau de la grande colonne est surmonté d'un morceau d'architrave de 1,30 m. de hauteur.

Si l'on ajoute la hauteur du stylobate, de 2,40 m., on arrive à un total de 15,65 m. pour le monument existant.

Les joints sont assemblés sans mortier et sont si parfaitement exécutés qu'on ne peut y introduire l'ongle. C'est certainement à cette précision d'exécution que l'on doit la conservation du « Cigognier ». Les blocs du stylobate sont en grès coquillier, tandis que la colonne est en roc ou marbre du Jura. Ils sont réunis par des crampons de fer. Au Nord le pilier forme piédroit d'un arc dont la naissance est à 4,30 m. au-dessus du stylobate.

La base de la petite colonne présente une entaille horizontale proprement exécutée, longue de 72 cm. sur 15 cm. de hauteur, dont le dessus est à 75 cm. du stylobate. Cette rainure semble avoir servi d'encastrement à la couverture d'une balustrade.

Dans le milieu de la face du pilastre cannelé, à 1,50 m. au-dessus du stylobate, se voit une autre entaille rectangulaire de 20 cm. de largeur et 5 cm.

de hauteur, profonde de 40 cm. C'est l'encastrement probable d'une clôture ou d'une torchère.

* * *

Ce n'est qu'en 1938, alors que le chômage sévissait dans le pays, qu'on put songer à reprendre les recherches sur une base plus étendue et avec des moyens importants. Après avoir établi un programme de travaux et un devis, pris des arrangements avec la Commune de Lausanne pour l'organisation d'un camp de chômeurs, s'être assuré la participation de l'Office fédéral du travail et les subventions de l'Etat, de la Confédération et de la Commission suisse de travail archéologique, le Comité organisa un premier camp avec une trentaine de chômeurs. L'arrangement intervenu nous octroyant la direction scientifique de l'entreprise, nous avons engagé un assistant archéologique en la personne de M. le Dr A. Rais, de Delémont, pour assurer la permanence du contrôle, de l'enregistrement et de la conservation des découvertes. Notre vice-président, M. Bourquin, se chargea plus spécialement du côté matériel, logement, locaux de travail, contrôle financier, rapports avec les administrations et les chômeurs, divertissements, etc. Un contre-maître, M. François Morel, fonctionna comme chef de chantier. Deux dessinateurs, M. P. de Sybourg et Mlle M.-L. Bourquin, assurèrent les relevés et le classement des trouvailles.

Le premier budget prévoyait une durée de travail de quatre mois avec un groupe de 30 ouvriers. Elle put être prolongée à six mois grâce à une administration économique.

A ce premier camp en succédèrent trois autres pour l'ensemble desquels les prestations de notre caisse s'élèverent à fr. 8 500.—, sur un total de dépenses dépassant fr. 70 000.—.

Dans l'hiver 1940-1941, à la demande de la Commission suisse de travail archéologique, sollicitée par le Service de l'Internement, le travail fut repris avec

un camp d'internés composé de cinquante soldats français. Comme le nombre obligatoire des ouvriers était trop fort pour le seul chantier du « Cigognier », ceux-ci furent répartis en trois groupes dont l'un fut affecté au Théâtre et un autre à l'Amphithéâtre. Ce camp dura cinq mois et notre participation, déduction faite des subventions de la Confédération et de la Commission de travail archéologique, se monta à fr. 6 400.— pour surveillance technique et archéologique, dessinateurs, location de matériel et de locaux, frais de chauffage, etc.

Après ce gros effort, notre caisse étant épuisée, les travaux furent suspendus.

* * *

Les fouilles de 1938 à 1941 ont eu le résultat attendu, c'est-à-dire qu'elles ont permis de déterminer l'édifice auquel appartenait le « Cigognier », donnant une solution définitive au problème depuis si long-temps posé.

En premier lieu, elles firent constater que le gros mur Sud (A), à gradins, faisait lui aussi un angle droit et se retournait vers le Midi (voir Pl. I, lettre f). Au Sud du « Cigognier », un gros massif carré de maçonnerie, de 5/5 m., séparé de la fondation de celui-là par une large entaille de 1,80 m. de profondeur, se détache de la grosse masse de blocage (voir Pl. IV, N° 1). A l'Ouest de celui-ci et à 13 m. de distance, un massif semblable et symétrique forme l'extrémité Ouest du côté Sud d'un grand rectangle de maçonnerie (D et C du plan), dont les angles Nord-Est et Nord-Ouest se trouvent à 40 m. vers le Nord (B et A du plan). C'est la fondation de l'édifice principal, dont le « Cigognier » est le seul vestige apparent. Elle en constituait le soubassement, dont la hauteur à l'origine était de 2,40 m. Une faible couche de terre arable recouvre de 30 cm. cet énorme massif, sur l'angle Nord duquel a été construite, il y a une dizaine d'années, la petite maison voisine. Plus à l'Occident, et sy-

métriquement aux murs découverts en 1921, se rencontrent des murs identiques, avec les mêmes retours vers le Sud (E — a et e du plan). Ces retours, d'une longueur de 62 m. de e à g et de f à h, et de 90 m. de E à G et de F à H, sont reliés à leurs extrémités Sud (g - h et G - H) par deux murs transversaux parallèles, de moindre épaisseur, éloignés l'un de l'autre de 15 m. Tous ces murs ferment ainsi une grande cour régulière de 80 / 62 m. dans l'axe de laquelle se trouve le grand bâtiment rectangulaire A-B-D-C.

Cette disposition, que l'on rencontre dans de nombreux temples, notamment dans les temples capitolins, où la place précédant le sanctuaire est entourée de portiques, nous indique avec certitude que nous avons affaire à un édifice de ce genre.

Le *temple proprement dit*, de 26 / 40 m. à l'extérieur, était probablement péristère. La colonnade extérieure reposait sur le soubassement de grosses assises en grès coquillier, dont l'arrachement a laissé des empreintes en redents réguliers sur tout le pourtour du bâtiment (voir Pl. IV, N° 2). Ce gros appareil existait dans l'entaille située entre le « Cigognier » et le massif D signalé et était destiné à recevoir la première colonnade du péristyle, laquelle aurait été à environ 3 m. au Sud de notre pilier.

De la grande cour, un escalier monumental montait vers le temple, encadré par les deux massifs C et D, qui supportaient probablement des monuments ou des autels. La largeur de cet escalier est d'environ 12 à 13 m. ; les jardins et surtout deux grands noyers ont empêché à cet endroit de pousser l'exploration à fond. Il en est de même pour la cella, dont l'emplacement est occupé en partie par la maison d'habitation et son jardin. Mais on peut admettre que la paroi méridionale ou d'entrée ne devait pas dépasser l'alignement des murs septentrionaux du péribole (E-a-b-F), celui-ci étant relié au péristyle par l'ouverture à arcade dont le piédroit méridional fait corps avec le « Cigognier ».

Les fouilles ont donné plusieurs fragments de l'architecture parmi lesquels un morceau du fût de l'une

des colonnes libres du péristyle, deux grandes corniches du type déjà connu, un angle d'architrave (probablement du portique), une grande cimaise avec son caniveau pour les eaux pluviales, une petite corniche en grès coquillier (couronnant le stylobate). (Voir Pl. II, N° 2).

Le chapiteau corinthien, trouvé lors des fouilles de 1919, fait supposer que la colonnade du péribole était de cet ordre. Le mur extérieur de la galerie présente, sur trois faces et aux angles Nord-Est et Nord-Ouest, les renforcements déjà signalés. De plus, au milieu des façades Est et Ouest, comme dans les deux secteurs Nord à gauche et à droite du temple, des amorces de petits murs indiquent la présence d'entrées ou d'accès depuis l'extérieur. On peut penser que ces renforcements faisaient partie de la décoration de la façade extérieure et recevaient des niches avec des monuments, les amorces de murs étant plus spécialement destinées à supporter l'architecture encadrant les entrées.

La largeur du péribole, de 8,30 m. entre murs, est régulière jusqu'au premier mur g-h qui clôt la cour au Midi. Il est probable qu'à cet endroit la colonnade s'arrêtait.

Le fait que les deux murs méridionaux g-h et G-H sont de beaucoup plus faible dimension et beaucoup plus éloignés l'un de l'autre (15 m.) montre que de ce côté-là la cour ne devait pas être fermée par une construction massive, mais par de simples clôtures peu élevées au-dessus du niveau du sol. A proximité de ces murs, on trouva quatre dalles de couverture moulurées, en grès coquillier, portant l'empreinte des scellements régulièrement espacés d'une barrière faite de gros fers carrés de 3/3 cm. posés sur la diagonale. Il est donc probable que le mur extérieur Sud était surmonté d'une grille de fer forgé seulement.

Dans l'axe de la cour, une *chaussée pavée* de grandes dalles de grès coquillier, épaisses de 30 cm., conduit du mur g-h au temple. Cette avenue, de 12 m. de largeur, correspond avec l'escalier monumental.

Elle porte de chaque côté une rigole pour l'écoulement des eaux de surface. Le dallage repose sur une fondation d'un mètre d'épaisseur, faite d'un empierrement de calcaire du Jura. Cette fondation ne se retrouve pas entre les deux murs méridionaux g-h et G-H, ni à leur extérieur. Au milieu de la chaussée dallée et à 17 m. de distance du mur Sud g-h, on rencontre une construction carrée de 4,20 m. de côté, faite de grandes dalles plus épaisses que celles de la chaussée, faisant saillie au-dessus de celle-ci et portant une entaille destinée à recevoir un encadrement de pierres verticales. Trois de ces dalles sont traversées d'un trou carré; ce sont des encadrements d'anciennes grilles d'égout qui ont trouvé là un réemploi. On constate aussi que, dans les dalles intérieures du carré, se trouvent deux anciens seuils de portes contenant encore la crapaudine de fer dans laquelle pivotaient les vantaux des portes. Le tout est fondé sur des pilotis de dimension médiocre, enfoncés dans le limon.

On en peut conclure qu'à cet endroit, au centre de la grande cour, s'élevait un *autel* important.

L'avenue dallée est bordée de chaque côté par des maçonneries de fondation à décrochements symétriques, que l'on peut supposer avoir supporté des autels secondaires ou d'autres monuments. Deux des décrochements sont exactement en face de l'autel principal.

La plupart des dalles de la chaussée ont été enlevées pour être réemployées dans les constructions de la petite ville médiévale d'Avenches; celles qui sont restées en place ont été négligées par les démolisseurs parce que défectueuses. Il en était une série, formant une dépression transversale dans la chaussée, qui avaient été rompues par la chute des grandes corniches du temple.

Les constructeurs romains avaient pris de sérieuses précautions pour se mettre à l'abri des inconvénients causés par l'accumulation des eaux dans la cuvette que constitue la petite plaine environnante. En premier lieu, une *canalisation* d'assainissement courait tout autour du péribole, sous le gradin inférieur du mur

intérieur. Cette canalisation rejoignait, en q, r du plan, un grand canal d'égout voûté traversant la cour d'Ouest en Est de Q à R, en obliquant légèrement vers le Midi. Plusieurs regards, encore visibles, probablement munis autrefois de grilles de pierre ou de fer, permettaient aux eaux de surface et à celles de la chaussée de s'échapper. C'est dans cet égout que l'on découvrit le buste en or doré navant célèbre de Marc-Aurèle.

La voûte du canal s'abaisse au travers de la chaussée pour permettre la pose des épaisses dalles de pierre.

Un deuxième grand égout voûté, parallèle au premier, passe, de V en X, entre les deux murs méridionaux de la cour. Les regards de ce dernier ont été trouvés fermés par une dalle carrée de 25 cm. d'épaisseur, ce qui fait supposer qu'il était toujours recouvert d'une couche de terre et plus spécialement destiné à évacuer des eaux provenant d'amont et à assainir le sous-sol.

Les deux égouts ont un vide intérieur de 55 cm. de largeur et 110 cm. de hauteur. Leur fond n'a ni dallage ni revêtement, mais un simple empierrement de peu d'épaisseur. Sur l'égout N° 2, près de l'un des regards, on trouva un ^{hôtel} à Mars Caturix (Pl. VI, N° 2) et le bras en bronze doré portant le paludamentum, d'une statue colossale d'empereur ou de général (Pl. V, N° 2).

Un troisième égout traverse l'aile orientale du portique Nord et rejoint le canal qui longe les gradins. C'est le mur B signalé par les fouilles de 1919, qui n'avaient pas été poussées à une profondeur suffisante pour en révéler la nature.

En contrôlant la régularité des tracés, on s'aperçut que l'axe du temple correspondait exactement avec celui du théâtre, situé à 150 m. plus au Midi. La largeur de la grande cour, compris les galeries, est de 106 m., donc exactement identique à la dimension extrême du Théâtre. Il est hors de doute qu'il n'y a pas là une simple coïncidence, mais qu'au contraire

les deux édifices ont été édifiés sur un plan d'ensemble, encadrant ainsi une place monumentale dont les accès et les constructions bordières à l'Est et à l'Ouest sont encore à découvrir. (Voir Pl. I).

Constructions antérieures au Temple. — Dans l'angle Nord-Ouest de la grande cour, entre l'égout N° 1 et le péribole, à un niveau de 30 cm. au-dessous de la chaussée dallée, on rencontre les fondations de *constructions légères* en pierres rondes (boulets) assemblées sans mortier, donnant un tracé de locaux simples, précédés au Midi d'un portique porté sur quelques poteaux. Les bases, en molasse, qui supportaient ces poteaux, sont encore en place.

Deux constructions différentes se sont succédées sur le même emplacement. Pour la plus ancienne, les pierres utilisées sont mélangées de nombreux éclats de calcaire. On y a trouvé en deux endroits des foyers formés chacun de quatre grandes tuiles romaines renversées. Il est possible que l'on ait affaire à un baraquement d'ouvriers, établi lors de la construction du temple ; le parallélisme du tracé avec l'égout N° 1 en serait un indice.

Un *mur en maçonnerie régulière* de petits moellons en calcaire, et de 60 cm. d'épaisseur, traverse la cour et les portiques de l'Ouest à l'Est (de S à U du plan). Il est légèrement coudé au droit de l'allée dallée sous laquelle on le voit s'engager. Dans sa partie orientale, ce mur présente de distances en distances des pilastres faisant saillie de 10 cm. de chaque côté et formés de gros blocs de molasse traversant la maçonnerie de moellons. Longeant ce mur au Nord, court une *chaussée gravelée* de 5 m. de largeur. Le mur et la chaussée ont été coupés pour permettre l'établissement des portiques Est et Ouest du temple.

Dans l'angle Nord du portique oriental, une *construction* (en f-F du plan), de dimensions importantes est apparue. Son orientation diffère légèrement de celle de notre temple. Elle comporte un corridor d'entrée de 2 m. de largeur, donnant accès à trois locaux mesurant respectivement 4, 5 et 10 m. de profondeur.

Le sol de toutes les pièces est recouvert d'un béton de mortier lisse, de 10 cm. d'épaisseur, mélangé de briques pilées et reposant sur un empierrement de 15 à 20 cm. Les seuils de cinq portes avec leurs crapaudines de fer sont encore en place. Les murs et le béton ont été découpés pour livrer passage aux maçonneries du temple, attestant ainsi une époque plus ancienne. Non loin de ce bâtiment, à l'intérieur de la cour, d'autres restes de murs ayant sensiblement la même orientation ont été rencontrés. L'un d'eux fait un angle obtus pour se diriger vers le « Cigognier ». Ces murs sont assis sur un pilotage de petite dimension et leur fondation est formée de gros boulets et de cailloux des champs. Quelques assises de parement en petit appareil régulier de calcaire existent encore à la partie supérieure.

Dans le portique Ouest, tout auprès de l'égoût N° 1, se voient deux murs parallèles au canal, en maçonnerie de petits moellons, qui ont aussi été coupés pour laisser passer les deux murs de la grande construction.

Au Sud du temple, entre celui-ci et l'égoût N° 1, et à l'Est de la chaussée d'allée, deux restes de murs de construction très précaire semblent être par leur orientation en relation directe avec la chaussée gravée signalée plus haut.

Constructions postérieures au Temple. — Immédiatement à gauche et à droite des massifs encadrant le grand escalier monumental (en C et D du plan), dans les couches de remblayage au-dessus du sol primitif de la cour, deux petites constructions symétriques surgissent. Seul leur mur méridional a subsisté et mesure pour chacune d'elles 5,30 m. de longueur. Leur symétrie et la concordance de leurs dimensions font songer à des édicules ayant été ajoutés à la grande construction pour une extension ou pour une réutilisation. On peut aussi penser aux locaux nécessaires pour les ouvriers qui déjà dans la basse époque romaine furent occupés à la récupération des matériaux des anciens édifices, ou à leur transformation en chaux. On a constaté en effet que tout au pied de la

colonne du « Cigognier », dans la grande entaille laissée par l'arrachement de l'appareil du stylobate, un four à chaux avait été établi à une époque indéterminée pour calciner sur place les marbres de démolition de l'édifice.

Contre la façade orientale de l'angle Nord-Est du portique (en F-L du plan), on a adossé un gros *soubassement* de blocage de 5 m. de côté, dont le parement était formé par de grosses assises de grès coquillier. On peut y voir le socle d'un monument décoratif.

A 4 m. au Midi de celui-ci, un *mur en petit appareil* soigné, de 60 cm. d'épaisseur, vient buter perpendiculairement contre le mur du portique. Il est recouvert du côté Nord d'un enduit en mortier de tuileau de 4 cm. d'épaisseur que l'on retrouve contre le socle précédent et contre le mur du portique. On avait donc aménagé dans ce lieu un local en profitant des restes des deux constructions antérieures.

* * *

Il est probable que, lorsqu'on pourra fouiller les terrains situés au Nord de notre édifice et occupés actuellement par des jardins potagers adjacents aux maisons d'habitation voisines, on obtiendra encore quelques renseignements de détail. Mais dans les grandes lignes il est permis sans hésitation de conclure que l'édifice auquel appartenait la colonne du « Cigognier » était un *temple* et non un cryptoportique.

Par sa grandeur, ses dispositions et son péribole, il s'apparente étroitement aux temples capitolins les plus connus et en constitue l'un des exemplaires les plus grandiosement conçus. Seule la situation dans un bas-fond est en contradiction avec l'usage habituel.

La *cella*, de vastes dimensions (18/18 m.), peut très bien avoir été divisée en trois locaux réservés aux divinités de la triade capitoline.

Les inscriptions trouvées autrefois sur l'emplacement sont si fragmentaires qu'il n'a pas été possible

jusqu'ici d'en tirer une déduction précise. D'autre part, si les trouvailles des fouilles récentes peuvent rappeler le culte de l'empereur par le buste de Marc-Aurèle et le bras de bronze portant le paludamentum (Pl. V, N° 2), elles font aussi songer à d'autres divinités par l'autel à Mars Caturix (Pl. VI, N° 2).

La décoration sculpturale des corniches de son côté, avec ses animaux marins de grande taille, ses dauphins et ses coquillages, incline à penser à certaines divinités marines (Pl. II, N° 2).

A défaut de précision et jusqu'à plus ample informé, contentons-nous de le désigner sous le nom de *temple du « Cigognier »*.

Nous retrouvons à Augst et à Ostie la disposition groupant sur le même axe théâtre et temple, mais si dans le premier cas les dimensions des édifices sont plus réduites, dans le second la place entre les deux monuments fait complètement défaut et le temple des corporations est directement accolé au post-scaenium.

Par ses dispositions et ses dimensions, le temple du « Cigognier » s'apparente au Capitole de Timgad; son péribole est par contre plus étendu et de forme plus régulière. Le temple capitolin de Rome, exemple que les colonies imitaient volontiers, était de grandeur plus modeste et ne possédait pas une cour aussi vaste.

On ne saurait actuellement préciser la date exacte de la construction de l'édifice. Mais le fait qu'il se superpose à des bâtisses romaines importantes et que, pour l'établir, on dut procéder à un remaniement du tracé des anciennes chaussées, permet de conjecturer, sans être trop hasardeux, qu'elle ne remonte pas au-delà de la première moitié du II^{me} siècle.

Parmi les rares monnaies trouvées au cours des travaux dans la couche située immédiatement au-dessus du sol de la cour, aucune ne remonte au-delà du début du II^{me} siècle. Une seule pièce antérieure (un bronze de Nerva) fut trouvée à 60 cm. au-dessous de la voie dallée. On peut en déduire avec vraisemblance, sans toutefois que ce critère soit absolu, qu'avant cette époque le niveau du sol était autre et

qu'en conséquence les constructions qui nous occupent ne remontent pas beaucoup au-delà du début du règne d'Antonin le Pieux.

Le buste de Marc-Aurèle, s'il ne donne pas de renseignement sur la date de construction, n'en indique pas moins que vers la fin du règne de cet empereur ou peu d'années après sa mort, le temple était utilisé.

La fraîcheur du travail de taillage des pièces d'architecture sculptées retrouvées dans le sol est un indice que la construction était dans un état de conservation excellent, c'est-à-dire qu'elle était relativement neuve, au moment de sa destruction, ce qui impliquerait une durée assez courte de l'édifice.

Si l'on examine les formes architecturales, les chapiteaux à feuillage lisse, on y retrouve les caractéristiques du II^{me} siècle.

Toutes ces considérations, sans être péremptoires, nous engagent cependant à penser que le temple du « Cigognier » fut construit dans la première moitié du II^{me} siècle.

* * *

Un essai de reconstitution, basé sur les découvertes enregistrées, sans prétention aucune à l'absolue exactitude, est donné sur la Pl. III et permettra de se rendre plus aisément compte de l'ampleur et de la magnificence de l'édifice récemment retrouvé.

LE SPHAERISTERIUM. — Les fouilles entreprises au « Cigognier » avaient dû être interrompues à la fin de l'automne 1939 par suite de la saison pluvieuse. La nappe d'eau souterraine s'était considérablement élevée et envahissait totalement les tranchées (voir Pl. VII, N° 1). On essaya, au début, de lutter contre l'inondation par l'installation d'un pompage mécanique, mais celui-ci s'avéra coûteux et tout à fait insuffisant. Il fallut songer à une évacuation rationnelle et

à un assainissement de tout le confin. Avec l'appui des pouvoirs publics, une entreprise d'améliorations foncières fut mise sur pied.

Le grand collecteur longeant la route Avenches-Faoug et recevant les eaux du ruisseau du Bouderu fut abaissé et les terrains environnants draînés.

Le camp de travailleurs lausannois exécuta les travaux dont la direction technique et scientifique se fit en collaboration entre le Service des améliorations foncières et « Pro Aventico ». L'entreprise était d'importance, car il s'agissait d'établir un canal d'environ 550 m. de longueur au fond d'une tranchée atteignant jusqu'à 3,80 m. de profondeur et passant dans des couches limoneuses très fluides. On rencontra de nombreux murs romains dont la présence fut parfois très utile pour éviter les éboulements, et qui permirent de situer plusieurs constructions, quelques chaussées, trois aqueducs et un hypocauste.

Six files de drains établies dans l'espace entre le théâtre et le temple du « Cigognier » révélèrent qu'il n'existe dans cette région aucune construction importante. En un seul endroit on coupa les restes d'une chaussée. En traversant le chemin conduisant de la gare au théâtre, au Midi de la croisée avec la grande route de Berne, une construction plus importante fut traversée. A la profondeur de 1,50 m. au-dessous du niveau de la chaussée, on rencontre un mur de belle maçonnerie au Midi duquel s'étend un dallage en grès coquillier de 30 cm. d'épaisseur, qui couvre une surface de 6,10 / 3,50 m., à la surface duquel on remarque une curieuse division en compartiments, dont deux aux extrémités sont en hémicycles. Le fond de ces compartiments est recouvert d'un enduit de mortier de tuileau dans lequel l'empreinte des séparations est restée. En outre ce tracé avait été incisé dans la pierre. Au milieu du tracé des séparations extérieures, une rainure profonde de 3 cm. est gravée; elle est par places remplie de mortier de tuileau.

Quelques blocs de grès coquillier épars sur le dallage, dont l'un ou l'autre à surface incurvée, présentent

tent sur une partie de leur pourtour une rainure semblable. Ils proviennent des parois des compartiments d'une sorte de bassin monumental dont le dallage formait le fond. La rainure entaillée et remplie de mortier de tuileau visait à rendre le joint d'assemblage étanche.

Le bassin était adossé au mur de l'autre côté duquel on trouva, à 3 m. de profondeur, une grande pierre à face convexe, de 1,24 m. de longueur, 48 cm. de hauteur et 30 cm. d'épaisseur, en marbre du Jura, portant une inscription en très beaux caractères classiques (voir Pl. XIII) :

TI. CLAUDIUS · TI · FIL
MATERNUS · AEDILIS
SPHAERISTERIUM
D. S. D.

Cette inscription nous indique qu'un certain Tibère Claude Maternus, fils de Tibère, édile de la ville, a offert, à ses frais et à l'occasion probable de sa nomination, un « sphæristerium ».

Cagnat, dans son lexique des antiquités romaines (p. 266), donne la description suivante du sphæristerium : « *Endroit couvert et souvent chauffé, pour jouer à la paume, annexé aux maisons particulières ou aux édifices publics comme gymnases et termes* ».

On sait d'autre part que le sphæristerium voisinait avec la « Palestra », monument consacré aux exercices physiques. Il est donc possible que nous ayons ici affaire à une partie des installations d'un gymnase, établissement où l'on pratiquait entre autres le jeu de balle.

Le nom de Maternus, sans être inconnu en Helvétie, n'est cependant pas fréquent, à l'inverse de son similaire « Paternus ». De même la mention de la fonction d'édile n'est pas d'un usage courant au Nord des Alpes et tout spécialement en Helvétie.

Cette belle découverte jette un jour nouveau sur le développement des sports dans l'Aventicum romaine

et le soin qu'avaient les édiles de se ménager les faveurs de leurs administrés.

L'inscription a été transportée au Musée, tandis que le bassin était reconstitué dans l'angle Nord du Rafour, près des entrées de l'amphithéâtre.

A L'AMPHITHÉATRE. — Dans notre bulletin N° XII, M. le prof. W. Cart avait donné un premier rapport sur les fouilles exécutées à l'amphithéâtre d'Avenches. Il avait notamment indiqué en détail l'historique de l'entreprise (p. 12), aussi nous croyons-nous autorisé à y renvoyer nos lecteurs afin d'éviter trop de longueur à ce *deuxième rapport*. Nous nous permettons aussi de nous y référer, ainsi qu'aux nombreuses planches, restées actuelles, qui l'accompagnaient, espérant pouvoir donner un jour une étude complète de cette exploration lorsqu'elle sera achevée.

Nous reprendrons donc le récit à l'endroit où l'avait laissé notre éminent et regretté collaborateur, c'est-à-dire au moment où, en 1914, on commençait à vider, par le haut, l'espace s'étendant au-dessous du rez-de-chaussée du Musée.

Au début d'août 1914, la quatrième campagne de fouilles était ouverte ; mais déjà à la fin du même mois, en conséquence de la guerre qui venait d'éclater à nos frontières et des répercussions économiques qu'elle pouvait avoir pour notre pays, les crédits alloués étaient-ils réduits. On envisagea la suspension des travaux pour une durée indéterminée et l'on évalua les ouvrages absolument nécessaires pour permettre sans danger cette suspension à fr. 3000.— environ.

C'est à ce moment que fut réalisé le remplacement de l'auvent de tôle abritant l'escalier d'entrée du Musée par un toit de tuiles de type romain, posé sur des colonnes anciennes qui trouvèrent là une exposition avantageuse en même temps qu'une utilisation pratique. Les divers matériaux nécessaires étaient commandés

depuis quelques temps déjà, et il convenait de les mettre en œuvre sans retard.

Les maçonneries mises à jour par les fouilles sont protégées par des couvertures provisoires en lambris, les pentes trop abruptes des fouilles, adoucies en talus pour éviter les éboulements. On consolide les anciens murs menaçants par des maçonneries et un arc en béton est jeté entre les deux gros massifs dégagés au-dessus du puits, pour empêcher qu'ils ne se renversent sous la poussée des terres de remblai. Cet arc est disposé de façon à permettre plus tard une reconstitution de la voûte romaine dont les amores existent, sans obliger à des démolitions.

Le local A est complètement couvert par un toit en lambris recouvert de carton bitumé.

Puis, avec le solde du budget annuel, réduit à fr. 2000.—, on continue les fouilles qui sont alors limitées au pied de la façade orientale du Musée, au Rafour, et au vidage complet du local de la tour chevauchant l'axe de l'amphithéâtre.

Pendant quelques années, les subsides réduits continuèrent à être versés. Mais en 1926, la Confédération nous informa qu'elle voulait consacrer tous ses efforts à l'achèvement de l'entreprise de la Porte de l'Est et que, pour le faire, elle se voyait dans l'obligation de suspendre momentanément ses allocations, quitte à les reprendre plus tard.

Le chantier fut donc fermé au début de 1927 pour ne se rouvrir qu'avec le camp d'internés, de septembre 1940 à février 1941. Ce dernier travailla uniquement au Rafour dont le déblai fut poussé à fond sur toute la surface disponible, ne laissant subsister du remblayage ancien qu'une rampe d'accès permettant la sortie des véhicules chargés de terre.

En décembre 1941, un généreux Mécène, qui désire garder l'anonymat, de passage à Avenches, fit don d'une somme de fr. 6 000.— destinée à l'exploration de l'arène et à l'évacuation d'une partie de son remplissage. Ce don permit d'envisager une reprise des travaux. Après reconstitution de la

Commission directrice, amputée de la majeure partie de ses membres, un programme fut dressé et l'on se mit à la besogne. Le désir du donateur étant très précis, une fois établies une estacade de chargement sur le Rafour et une voie Decauville passant par le passage Nord de l'entrée de l'amphithéâtre (en C, A et B du plan) pour évacuer les déblais, une grande tranchée de repérage fut faite sur le grand axe de la cuvette, puis une deuxième tranchée sur la branche Nord du petit axe.

Les constatations faites à ce moment permirent d'envisager le vidage complet de l'arène, par quartiers successifs.

L'année suivante, le même donateur, visiblement satisfait des premiers résultats obtenus, renouvela son geste généreux en l'amplifiant. Ainsi fut-il possible de réaliser le vidage presque complet de la cavea. Plus de 4000 m³ de terre furent enlevés et réutilisés dans l'élargissement de la route Avenches-Villars-le-Grand.

Au fur et à mesure du creusage, quelques travaux de consolidation des maçonneries ont été effectués. On a construit au Rafour, un mur de soutènement le long de la route cantonale, et un escalier reliant cette place aux diverses terrasses du musée.

Mais il est temps, après cet aperçu historique, d'en venir aux résultats obtenus et aux constatations faites.

Pour une plus grande clarté de ce qui va suivre, disons de prime abord que l'entrée orientale de l'amphithéâtre comportait trois ouvertures, l'une axiale de 6 m. de largeur, flanquée au Nord et au Sud de deux ouvertures secondaires, dont les portes n'ont que 3 m. Nous les appellerons passage Nord et passage Sud.

La tour du musée surmonte l'entrée axiale et le passage Sud, connu sous le nom de caveau de la pirogue, tandis que le passage Nord est resté en dehors. Le puits moyennageux, du côté de l'arène, se trouve aussi exactement sur l'axe longitudinal.

Au Rafour, en élargissant la fouille au devant de la porte C du passage Nord, on rencontre à 3 m. de distance de celle-ci vers le Nord, un massif de

maçonnerie à appareil très soigné, qui s'adosse au grand mur cintré, sans être lié avec lui. La façade Est de ce massif est rectiligne ; à sa base de grosses assises de grès coquillier forment un socle, au-dessus duquel une assise de petits moellons de calcaire taillés en biais fait amortissement.

Le mur irrégulier H, flottant dans le remblai, passe au-dessus du massif et rejoint le grand mur cintré à l'endroit où l'on avait établi la fosse d'aisance du musée. Cette fosse, déchaussée par nos travaux, doit être déplacée à un niveau inférieur. On en profite pour changer l'emplacement du W. C. qui est transféré au niveau du passage Nord, dans l'angle compris entre le mur de l'ellipse extérieure de l'amphithéâtre et le grand mur cintré du Rafour, au droit de la porte C. En creusant pour la fosse au devant de la porte C, on rencontre un dallage d'énormes blocs de grès coquillier, soigneusement assemblés, de 30 cm. d'épaisseur. Ce dallage se superpose immédiatement à un autre dallage de même type, qui repose sur une fondation faite de pilotis longs de 1,50 à 2 m., très rapprochés, entre lesquels on a chassé des éclats de pierre pour les rendre solidaires. Les pilotis s'enfoncent dans un limon jaunâtre qui constitue le sol vierge rencontré habituellement.

Le seuil de la porte C est encore en place. Il porte une forte entaille pratiquée après coup pour laisser passer les eaux. Un bloc placé derrière le seuil, au milieu de la porte, et creusé d'un enfoncement carré, indique le procédé de verrouillage des vantaux. Le niveau du seuil est à 30 cm. au-dessus du dallage supérieur.

Les deux dallages superposés témoignent de deux utilisations successives. Le grand massif adossé au mur cintré repose lui aussi sur le premier dallage ; il est donc contemporain de la deuxième utilisation.

Les grands blocs arrangés au pied du mur devant l'entrée axiale sont extraits et transportés à la limite Est du Rafour. Ils appartiennent à l'architecture décorant l'entrée lors de la deuxième utilisation. Parmi eux se

trouve un piédestal taillé sur trois de ses faces, qui supportait certainement une colonne de fort diamètre. On a trouvé quelques fragments d'une colonne de marbre dont le diamètre de 60 cm. correspond à la grandeur du piédestal, ainsi que des corniches et un bloc triangulaire ayant appartenu à un fronton de grandes dimensions.

Les travaux, dans cet endroit, sont très délicats car le mur rectiligne de la tour, dont la base est formée de grands blocs de l'ancien monument, pris sur place surplombe la maçonnerie fermant l'entrée axiale. Il faut donc procéder par petites tranches successives, en étayant le mur du musée au fur et à mesure par des piliers que l'on assied sur le dallage.

Devant la partie gauche de l'entrée axiale, on rencontre (en G) une maçonnerie flottant dans le remblai, entre le mur irrégulier H et la tour. C'est le reste d'un contrefort en hémicycle, faisant partie du système d'appuis que l'on rencontre au N-E et au S-E du mur de la grande ellipse de l'amphithéâtre. Au moment où il fut construit, la grande entrée axiale était nécessairement fermée, obstruée par les décombres et le remblai. Il est donc l'indice d'une *troisième utilisation* à l'époque romaine, alors que les entrées furent déplacées dans d'autres parties de l'édifice. C'est un témoin précieux que l'on conserva en place en l'étayant par des piliers de béton.

On a beaucoup hésité à réouvrir l'ancienne porte axiale, mais devant les risques que présentait l'opération et l'état précaire dans lequel on retrouvait les anciennes maçonneries, on dut à regret se résigner à y renoncer.

Pour continuer à découvrir le dallage, le mur irrégulier H dut être enlevé. Il est fait de mauvaise maçonnerie, pierres de toutes provenances, noyées dans un mortier gris très friable. Sa hauteur est médiocre, 60 à 70 cm.

Puis la base monumentale F est complètement dégagée. On constate alors qu'elle fait partie de la décoration de l'entrée lors de la deuxième utilisation.

Posée sur le dallage supérieur, elle est aussi simplement adossée au mur primitif cintré, sans aucune liaison avec lui. Cela incitait à chercher, de l'autre côté de la porte axiale, le pendant du piédestal. Mais celui-ci avait complètement disparu. Par contre, après un nettoyage sérieux du dallage, le tracé de ce piédestal fut découvert par le fait qu'il avait été incisé dans la pierre. Il se rapporte assez exactement aux formes et dimensions des vestiges restés en place en F. D'autre part, dans les grands blocs dégagés se trouvent deux pièces moulurées, du même profil que la base F, et qui ont appartenu à ce deuxième soubassement.

Le dallage s'étend vers l'Est sur une largeur d'environ 6 m. Il a été malmené par l'effondrement des parties supérieures de l'édifice et présente des dénivellations très marquées.

A quelques mètres au Midi du passage Sud, on trouve de nouveau un massif de maçonnerie semblable à celui rencontré à 3 m. au Nord du passage septentrional, et qui lui est symétrique. C'est l'autre extrémité de la façade décorative rectiligne appliquée contre le grand mur cintré lors de la deuxième utilisation de l'arène. Le petit mur de soutènement de basse époque (H) se poursuit de ce côté-là et rencontre le mur cintré au-dessus de ce nouveau massif. Dans sa maçonnerie on a trouvé quelques morceaux de mollasse taillés, avec de gros tores, ayant appartenu à des baies en tiers point. Ne seraient-ce pas les vestiges de la chapelle St-Martin à laquelle fait allusion Bursian lorsqu'il indique, comme le rappelle M. W. Cart, que la tour du musée a été construite au XVII^{me} siècle par le bailli bernois, le colonel Wyss, entièrement avec des matériaux anciens provenant de cette chapelle?

Le mur de soutènement H pourrait dater du XVII^{me} siècle, au moment où l'on a procédé à un rechassement du pied de la tour. Mais il est de toute évidence que la tour elle-même n'a pas été édifiée ou reconstruite à cette époque, ni avec les matériaux de la provenance indiquée par Bursian.

Ayant retrouvé en place le grand seuil de pierre

de la porte donnant dans le caveau de la pirogue, c'est-à-dire celle du passage Sud, il était normal que l'on partît de là pour procéder à une exploration du sol du local. Nous allions marcher de surprises en surprises.

Après avoir suspendu la pirogue lacustre aux voûtes, démonté et reconstruit sous le hangar l'hypocauste que l'on avait autrefois installé dans le caveau avec ses boisseaux et sa mosaïque, le sol, dont le niveau était à 3,50 m. au-dessus du seuil sur le Rafour, fut enlevé par couches successives.

On remarqua que depuis l'époque bernoise il n'avait pas beaucoup varié, car le crépis des parois ne descendait pas à plus de 20 cm. au-dessous.

Plus bas une énorme couche de remblai de matériaux de démolition, de 2,50 m. d'épaisseur, renfermait de nombreux gros blocs de pierre grise ayant appartenu à l'architecture ; entr'autres un pan de maçonnerie ayant gardé la forme du cintre qu'il devait obturer, sans doute celui de la porte.

Dans l'angle S-O, un amoncellement considérable de chaux calcinée, puis naturellement hydratée, indiquait qu'on avait pratiqué la calcination des marbres en cet endroit.

La dernière couche, composée de plus petits matériaux mélangés de terre, était très compacte.

Un escalier à marches énormes, (25 cm. de hauteur), descend de l'Ouest vers l'Est, le long du mur séparatif de l'entrée axiale et s'arrête à la hauteur d'une petite porte faisant communiquer le passage Sud avec l'entrée axiale. Une porte semblable et symétrique avait été rencontrée sur le passage Nord.

L'escalier, large de 1,10 m., est supporté par un mur de 50 cm. d'épaisseur, en petit appareil, qui se termine au droit de la première marche par une oblique indiquant une petite porte. Au haut de la rampe, dans le mur fermant le local vers l'Ouest, on voit un ancien seuil encore en place, à 1 m. environ au-dessous du seuil actuel de la petite porte par laquelle passaient autrefois les visiteurs.

Au-dessus du niveau sur lequel on a trouvé l'amoncellement de chaux, le parement de tous les murs a été intensivement rougi par une longue action du feu ; la rougeur est aussi très forte sur le haut des parois et le calcaire des voûtes. On ne saurait admettre une action aussi violente par le simple fait d'un incendie, mais il faut certainement l'attribuer à une utilisation de longue durée du local comme *four à chaux*. Le nom de « Rafour » prend alors une signification beaucoup plus précise.

On enfournait les matériaux par le bas et on les ressortait par le même chemin, alors que le service de la fournaise se faisait depuis le côté de l'arène en descendant l'escalier indiqué plus haut. Quelques pièces, blocs, bases de colonnes, ont été retrouvés calcinés en partie seulement, étant restés près des bords du four. Les deux embrasures de la grande porte montrent les traces d'un long usage et d'une calcination avancée.

Dans le mur Sud, une excavation en grande lune, peut avoir servi de buse pour activer la combustion dans la fournaise.

L'échappement des gaz et fumées se faisait par le haut, au travers du mur séparatif, dans l'entrée axiale qui servait de cheminée. Le canal a été retrouvé et laissé ouvert en partie. De plus, lors du vidage de l'entrée axiale, on a rencontré un énorme cône de cendres sous les remblayages bernois.

Dans la paroi Ouest du caveau de la pirogue ont subsisté les angles du passage en tunnel, symétrique de celui connu au Nord.

Les arcs et les couvertes des portes que l'on a rencontrées ont, comme ailleurs, été arrachés par les démolisseurs, probablement parce que leur matière était plus précieuse que celle de la grosse maçonnerie.

Dans les blocs récupérés se trouve un claveau profilé donnant l'indication de l'architecture des archivoltes des grandes entrées de la deuxième utilisation, celle qui a précédé l'établissement du four à chaux.

Au milieu de la rampe d'escalier, une marche est

entaillée en rigole. Un écoulement d'eau avait été aménagé plus tard au travers du local en cet endroit, et la tranchée nécessaire a laissé son empreinte dans le remblayage postérieur au four à chaux.

Les portes de communication avec le passage axial ont un seuil d'une seule pièce et des jambages de 2 m. de haut et 30 cm. d'épaisseur, traversant complètement le mur de 1,35 m. d'épaisseur.

Un gros appareil encadrait aussi les portes des entrées Sud et Nord du côté du Rafour, mais cette architecture a été arrachée (probablement entre la première et la deuxième utilisation) pour être remplacée par du petit appareil qui cependant décèle l'ancienne construction.

* *

Le vidage du local axial sous le musée fit apparaître successivement les arrachements et les naissances des voûtes qui le recouvrivent autrefois. Ces voûtes s'élèvent de l'Ouest à l'Est par gradins successifs, comme les voûtes du caveau de la pirogue. La voûte supérieure a disparu complètement, tandis que par un prodige d'équilibre la moitié méridionale de la voûte suivante est restée suspendue en l'air. La troisième voûte, la plus basse, traverse le mur Ouest de la tour ; elle est détruite partiellement et a été obturée par la maçonnerie moyennâgeuse.

Les matériaux de remplissage sont de genres fort divers. Il a déjà été indiqué que les premières couches (supérieures) contenaient des poussières, des pièces de bois, de la balle de blé, de la paille brûlée et naturelle, marquant diverses hauteurs de sol et une utilisation comme magasin à blé. L'un des sols était fait d'une couche de mortier de chaux grasse posé sur un lit de grosse chaille. Au-dessous, la masse de remblai comportait d'abord des déblais variés contenant des débris romains et moyennâgeux. Plus bas, c'était l'énorme cône de cendre fine qui remplissait tout le local sur une épaisseur de plusieurs mètres. Puis les couches inférieures se composaient d'une terre jaunâtre fortement comprimée dans laquelle on rencontre

uniquement des débris romains, parmi lesquels plusieurs fragments de colonnes de marbre jurassique de petit diamètre (38 cm.).

En examinant la paroi orientale, on remarque qu'elle est cintrée et fait partie du grand mur de l'ellipse extérieure de l'ampithéâtre. La juxtaposition sur le mur elliptique du mur rectiligne de la tour se montre à la hauteur des fenêtres du rez-de-chaussée du musée, par une retranche de largeur variable. Au-dessous de cette ligne, un enfoncement en forme de grande niche marque l'emplacement de l'ouverture de la grande porte axiale, qui fut murée déjà lors de la troisième utilisation des arènes, à la fin de l'époque romaine.

Dans la paroi méridionale, sous la naissance des voûtes disparues, la cheminée du four à chaux est décelée par une ouverture bénante que l'on a obturée à l'époque bernoise pour utiliser le caveau.

On a profité du vide laissé par le déblaiement opéré sur une hauteur de plus de 12 m. avec un volume de 600 m³ environ, pour mettre plus au large des collections exposées au rez-de-chaussée du musée, formées de pièces volumineuses et lourdes. Le sol devant l'entrée au midi a été abaissé de trois marches pour reposer sur les reins de la voûte du caveau de la pirogue ; le deuxième arc trouvé à demi démolî fut complété et aménagé en plate-forme intermédiaire dont le parapet permit une meilleure exposition de certains objets, tel ce chapiteau des « LUGOVES ». Un escalier robuste en chêne, longeant les parois Nord, Est et Sud, établit une liaison directe entre le rez-de-chaussée et le plain-pied inférieur au niveau du Rafour.

On ferma le grand arc de la voûte inférieure, du côté de l'arène, par un vitrage et les deux portes de communication entre les passages Nord et Sud et l'entrée axiale furent pourvues de fortes grilles en fer forgé. Ainsi cette partie de l'édifice put être rendue à sa destination pratique, et les visiteurs ont l'avantage, tout en admirant les collections, de pouvoir étudier les diverses phases de l'évolution du monument.

Parmi les trouvailles faites dans les diverses cou-

ches du remplissage de la tour, il en est une qui retient plus spécialement l'attention. C'est un petit hibou de bronze, de 4 cm. de hauteur, avec pied élargi et aplati, rappelant les attributs de Minerve.

* * *

Lors de la reprise des travaux avec les internés, en septembre 1940, l'activité fut concentrée sur le déblaiement du Rafour. C'est alors qu'on dégagea l'extrémité Sud du grand mur de contrefort cintré. Elle se trouve sous le trottoir de la route cantonale actuelle, et une niche permet d'aller l'examiner.

On constate qu'elle s'arrête sur deux ressauts assez forts, et que le sol naturel tendait dans cette partie à s'élever légèrement.

Une chaussée traversait la place du Rafour du Sud au Nord, parallèlement à la façade des entrées de la seconde utilisation. Sur son côté aval (Est) courrait une sorte de drainage fait de cailloux, de 50/50 cm. de section. La chaussée, médiocrement fondée et dont le macadam n'avait que 10 cm. d'épaisseur, appartient à la troisième utilisation.

Dans l'angle oriental du Rafour, entre la route cantonale et le jardin de M. C. Doleyres, on a repéré les fondations d'une construction plus ancienne dont l'orientation diffère de celle de l'amphithéâtre.

Les trouvailles sont relativement peu nombreuses : de la poterie sigillée ou à barbotine (une marque de potier : ALBVCI), un fragment de tuile portant le sceau semi-circulaire de M. AFR., une cuiller de bronze, deux fibules, une curette, une petite lampe en terre, une fiole funéraire et 8 monnaies, qui sont entrées au musée.

Les monnaies de bronze, aux effigies de Nerva, Trajan, Adrien, Antonin l. pi., Faustine mère, Marc-Aurèle et Commode, appartiennent toutes à l'époque des Antonins, ce qui est assez frappant.

Ainsi que nous l'avons indiqué ci-dessus (p. 28), les travaux repris en décembre 1941 portèrent spécialement sur l'exploration et le vidage de l'arène.

La tranchée de repérage ouverte sur le grand axe, en partant du puits moyennâgeux au pied de la tour, rencontra bientôt d'énormes blocs éboulés et amoncelés, au-dessous desquels un dallage était encore en place. A quatorze mètres à l'ouest du musée, elle coupe le mur de podium. A cet endroit le seuil de la porte de l'arène est encore conservé. Plus loin, sur l'autre bord de la cuvette, à 51 m. de distance, se rencontre le seuil de la porte opposée, c'est-à-dire de l'entrée occidentale de l'arène.

Celle-ci disparaît sous une avalanche de gros blocs, alors qu'au travers de l'arène on n'en rencontrait plus qu'ici ou là quelques-uns.

Une coupure transversale sur la moitié septentriionale du petit axe de l'ellipse fit apparaître le mur de podium nord. Les dimensions exactes de l'arène nous étaient ainsi données : longueur 51 m., largeur 38 m., et l'on pouvait procéder au déblayage complet, par tranches successives, sans courir le risque d'erreurs ou de fausses manœuvres.

La superposition des couches repérées au travers de l'arène, et qui allaient être successivement enlevées, démontre une fois de plus la multiplicité des utilisations de l'amphithéâtre.

Sous le gazon, il y a tout d'abord une *première couche* d'humus moderne, de 30 à 40 cm. d'épaisseur, recouvrant une *deuxième couche* médiévale de plus d'un mètre, formée de terre argileuse jaune mélangée de déblais et débris divers. Un grand drainage fait de cailloux et de moellons provenant des démolitions recueillait dans cette couche les eaux de surface et les conduisait du fond de la cuvette en direction du passage Nord de l'entrée Est.

Sous la couche moyennâgeuse, une *troisième couche*, de 60 cm. d'épaisseur, composée de terre brune et de matériaux de démolition, est parcourue elle aussi par un drainage conduisant les eaux dans la même direction que le précédent. Il est de construction plus soignée, quoique de dimensions plus faibles; les parois sont en moellons et fragments romains liés par de l'argile. Le conduit mesure 20 cm. de vide en largeur et autant

en hauteur. Parmi les matériaux utilisés, il y a des fragments de colonnes de marbre. Les trouvailles ainsi que les matériaux nous indiquent que cette couche est d'origine *romaine*.

La *quatrième couche* (seconde couche romaine) a 80 cm. d'épaisseur. C'est dans celle-ci qu'apparaissent les grands blocs de démolition des gradins et du mur de podium. Elle est composée de débris de démolition mélangés de terre grise.

Une *cinquième couche* composée en majeure partie de cendres recouvre le sable de l'arène. Son épaisseur varie de 50 cm. vers les bords le long du podium à 10 cm. au centre de la piste. On y rencontre de nombreux débris de tuiles romaines, des claveaux de tuf ayant appartenu aux voûtes, des colonnes de marbre entières ou rompues de 40 cm. de diamètre, des chapiteaux doriques, des bases et de menus matériaux, poterie, etc. C'est la troisième et dernière couche romaine.

Etant donné la topographie du lieu, avant de pouvoir se livrer en toute sécurité aux travaux de vidage, il était absolument nécessaire de trouver une évacuation rapide et suffisante pour les eaux de surface. A cet effet une canalisation en tuyaux de ciment de 30 cm. de diamètre, partant du fond de l'égout romain rencontré au Rafour, fut établie et raccordée à l'égout communal passant sous le trottoir de la route cantonale, au droit de la propriété de M^{me} E. Wæber.

Après cela, on procéda au curage du canal romain, complètement encombré, travail rendu difficile par l'exiguité du passage. Cet égout se dirige d'abord du N-E vers le S-OE, pour atteindre l'axe de l'amphithéâtre au milieu de la porte principale; de là il s'incline vers l'OE et suit cet axe, sans toutefois rester absolument rectiligne.

Dans la traversée de la tour du musée, on constate trois utilisations du canal. Après qu'il eût été obstrué complètement une première fois et que la voûte en eût été arrachée, on a réintroduit entre les deux murs latéraux, à mi-hauteur de l'ancien vide, une coulisse taillée dans une grande pièce de bois de chêne, de 25

à 27 cm. de largeur. Sur cette coulisse de bois et à une époque postérieure, on a placé un nouveau conduit fait de gros boisseaux d'hypocaustes posés bout à bout.

La coulisse de bois se prolongeait à l'OE à l'extérieur de la tour actuelle jusqu'au mur de podium de l'arène. Elle était interrompue par le puits médiéval qui l'avait coupée. A partir du puits, le canal de boisseaux n'existe plus ; par contre, la coulisse de bois était recouverte d'énormes dalles de grès et des futs de plusieurs colonnes de marbre, signe d'une réparation après destruction partielle du monument.

Du Rafour au mur de podium le sol du canal original est formé d'un lit de cailloux moyens pilonné dans une argile dure, tandis que tout au travers de l'arène il est dallé avec des tuiles romaines posées en travers et tournées sens-dessus-dessous.

Au milieu de l'arène une chambre carrée, en bois, avait été établie après coup. Elle était destinée à recueillir l'eau des drainages rayonnants faits d'un simple empierrement qui flottaient dans la deuxième couche romaine.

Aux environs de la chambre, une réparation du canal avait été faite avec des planches, à la même époque, et un nouveau fond de bois établi à 25 cm. au-dessus du dallage primitif en tuiles, sur une longueur d'une dizaine de mètres.

Le fond primitif de l'égout s'élevant graduellement vers l'Ouest, ce dernier n'a plus qu'une hauteur de vide de 40 cm. au moment où il rencontre le seuil de la porte occidentale de l'arène, alors qu'au Rafour il en mesure 85 cm.

Pour assainir le terrain au-dessous des gradins, les constructeurs romains avaient aménagé de nombreux canaux descendant la pente de la « *cavea* » et traversant le mur de podium. Ces drainages sont formés de tuiles courbes (imbrices) affrontées et emboîtées les unes dans les autres. Au pied du podium, les eaux étaient recueillies dans une rainure ménagée derrière le premier rang des pierres d'appareil du mur et s'écoulaient dans le sable de l'arène au travers de petites barbacanes.

Dans les pierres du seuil de la porte orientale de l'arène (v. Pl. IX) se voient les encastrements des poteaux de cette porte. Plus au Nord (à droite sur le cliché) plusieurs grosses assises de grès coquillier restées « *in situ* » nous montrent le genre de revêtement du mur de podium, couronné par un parapet arrondi dont plusieurs morceaux gisent encore dans l'arène.

Le premier mur rayonnant bordant au Nord le passage septentrional de l'entrée principale présente l'empreinte de sept degrés ou gradins successifs et fait voir clairement comment les sièges des spectateurs étaient disposés (v. Pl. VIII, 1).

En deux endroits, les blocs des gradins sont restés en place et nous montrent qu'ils avaient été posés à même le terrain, sans intermédiaire de maçonnerie.

Parmi les gradins écroulés, il en est trois qui portent sur leur face verticale une grande lettre majuscule Q incisée dans la pierre vers l'une de leurs extrémités. C'était vraisemblablement l'indication de la catégorie de citoyens auxquels ces sièges étaient réservés, tribu QVIRINA ou encore chevaliers du QVATUOR DECIM.

Certaines des pierres écroulées sont taillées sur plan circulaire, d'autres très grandes et carrées sont percées en leur milieu d'un trou régulier. Leur situation à espaces relativement pareils dans le dédale des blocs incline à penser qu'elles ont appartenu au système de communications de la cavea, aux escaliers probablement.

Les aménagements de la porte occidentale de l'arène indiquent un remaniement ; une porte plus étroite a été ajustée dans l'ouverture d'origine. De même le mur de podium est d'un type différent au Nord et au Sud de la porte. Au Midi il est fait de grandes dalles posées verticalement et serrées les unes contre les autres sans être soutenues par une maçonnerie.

La suite des travaux permettra sans doute d'élucider encore beaucoup de points restés obscurs dans l'histoire de l'amphithéâtre et sa construction, mais d'ores et déjà on peut mieux juger de l'ampleur et de la majesté du monument, dont les dimensions extérieures sont de l'ordre de 115 m. sur 87 m.

Sans vouloir anticiper sur des conclusions définitives, on peut cependant déduire des découvertes enregistrées que la construction primitive de l'arène appartient à la seconde moitié du I^{er} siècle ou au début du II^{me} siècle ; qu'ensuite de destructions répétées il y eut encore deux utilisations en période romaine, pour lesquelles on ne prit pas la peine de vider à fond la cuvette des matériaux qu'y avaient accumulés les démolisseurs.

Le Moyen-âge pisa abondamment dans les restes de l'édifice pour élever les fortifications de la bourgade, dont faisait partie la tour du musée construite au X^{me} siècle et surélevée au XIII^{me} siècle. Une gravure de Merian nous montre un ensemble avec une porte de ville, dans lequel le mur de la grande ellipse sert de courtine avec chemin de ronde auquel on avait accès depuis la tour du musée.

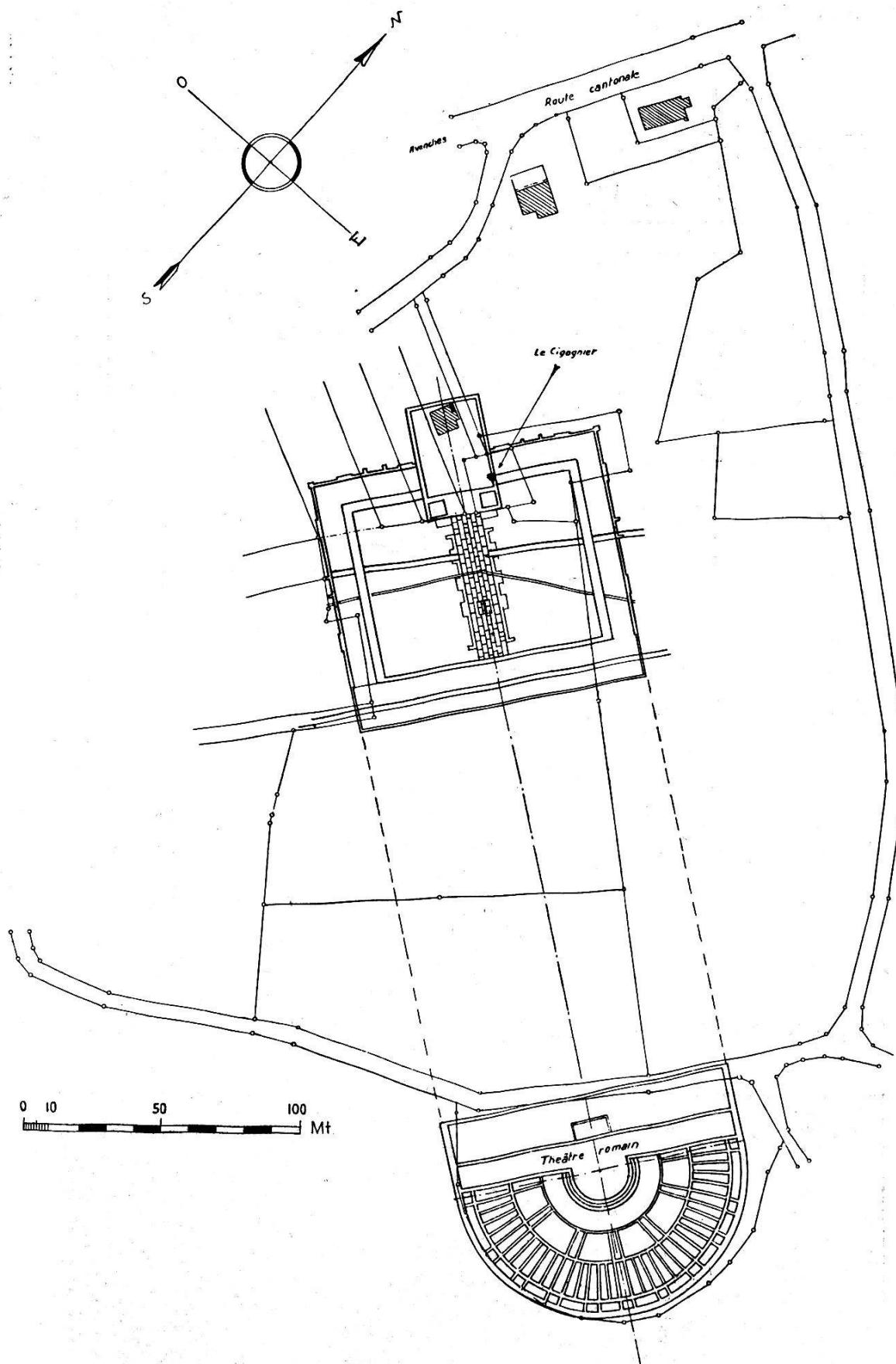
Puis intervinrent les bâtisseurs des siècles subséquents qui achevèrent de faire disparaître tout ce qui pouvait être facilement réutilisé.

Dans la première période romaine, l'entrée principale de l'amphithéâtre présentait trois grandes ouvertures simples en arcs, percées dans le grand mur cintré du Rafour.

Ces ouvertures, dont le dallage et les seuils avaient été surélevés quelque peu, furent enrichies lors de la deuxième utilisation d'une architecture décorative monumentale dont nous avons retrouvé les vestiges.

Pendant la troisième période les entrées primitives furent abandonnées, murées, et l'on créa d'autres accès. On remblaia partiellement l'arène et pour éviter le renversement du mur extérieur de la grande ellipse, on y adossa les contreforts en hémicycle connus de tous les visiteurs.

Les travaux d'exploration se poursuivront suivant les possibilités financières et nous espérons pouvoir dans un prochain bulletin en donner de plus amples détails.



Ensemble formé par le temple du Cigognier et le Théâtre

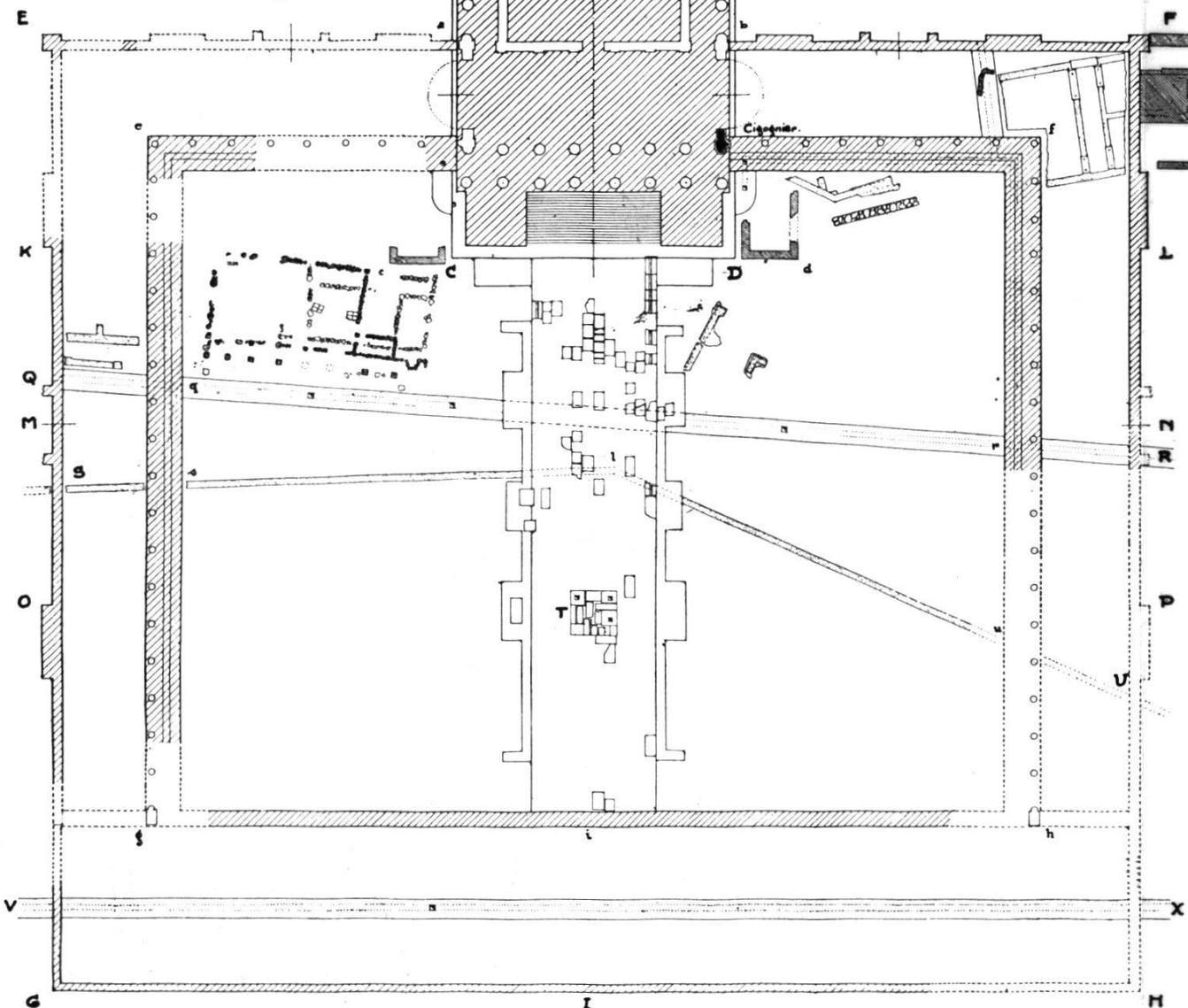
Cl. S. S. P.

LÉGENDE :

Murs du I^{er} S. et antérieurs.
 - - - du II^{er} S.
 - - - postérieurs au II^{er} S.



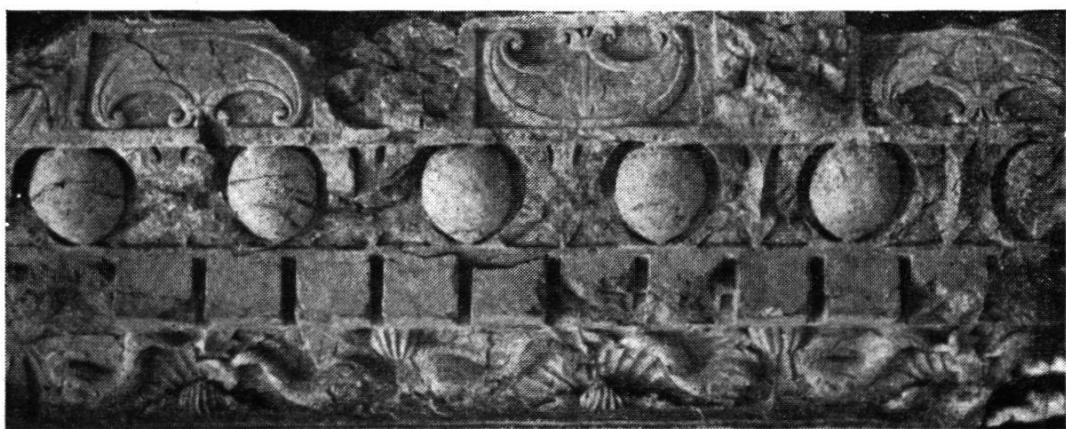
0 5 10 15 20 25 30 Mt.



Temple du Cigognier — *Plan*

Fouilles de 1938-440

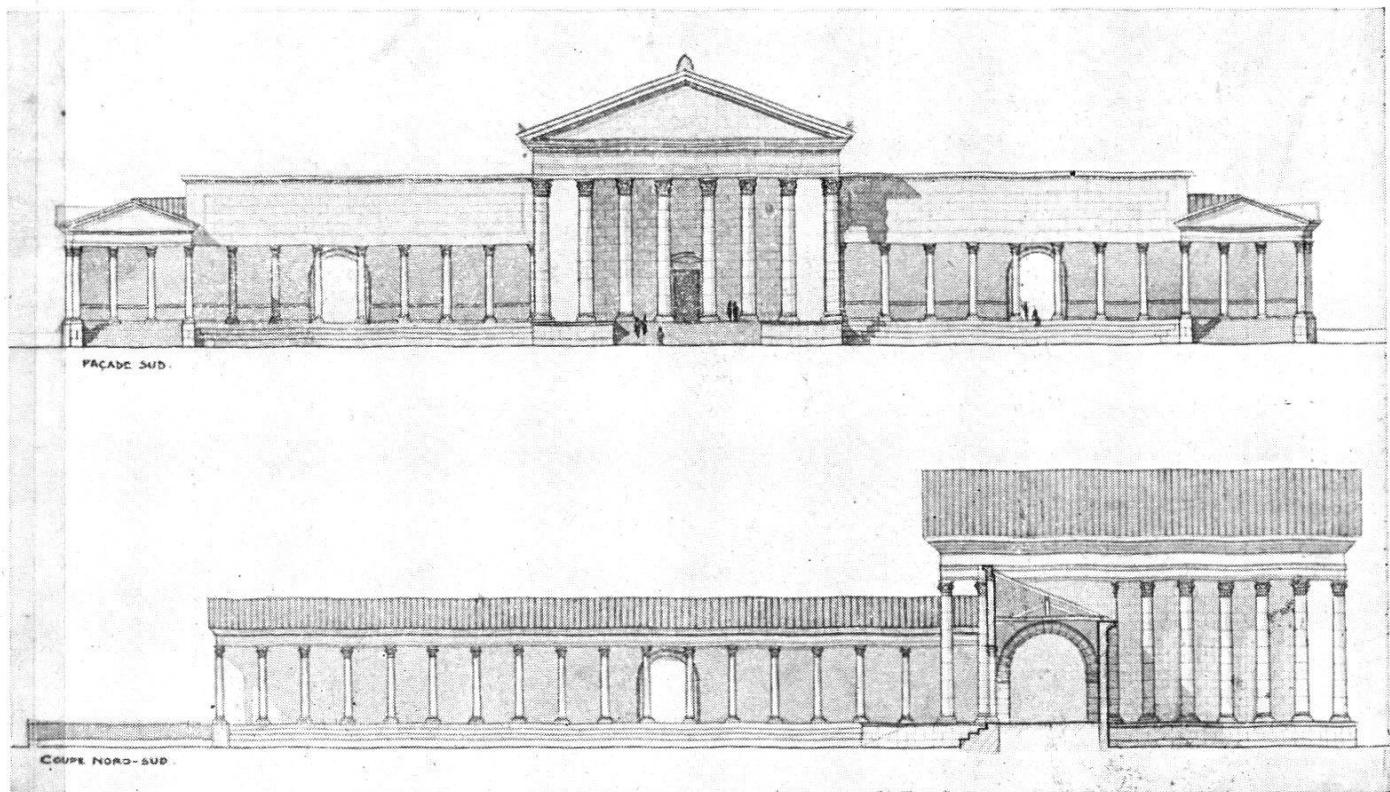
2.



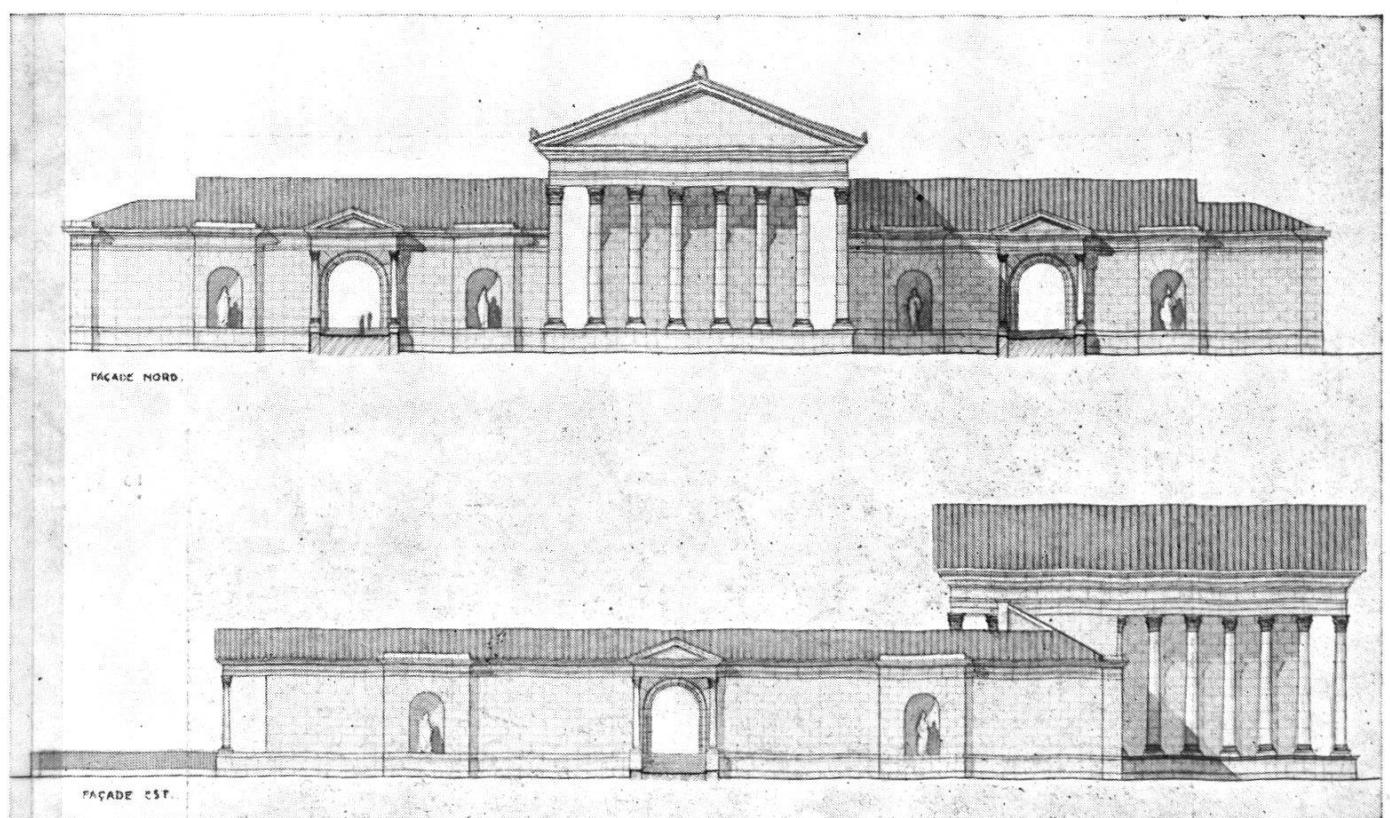
Corniche du temple

Cl. S.S.P.

I.



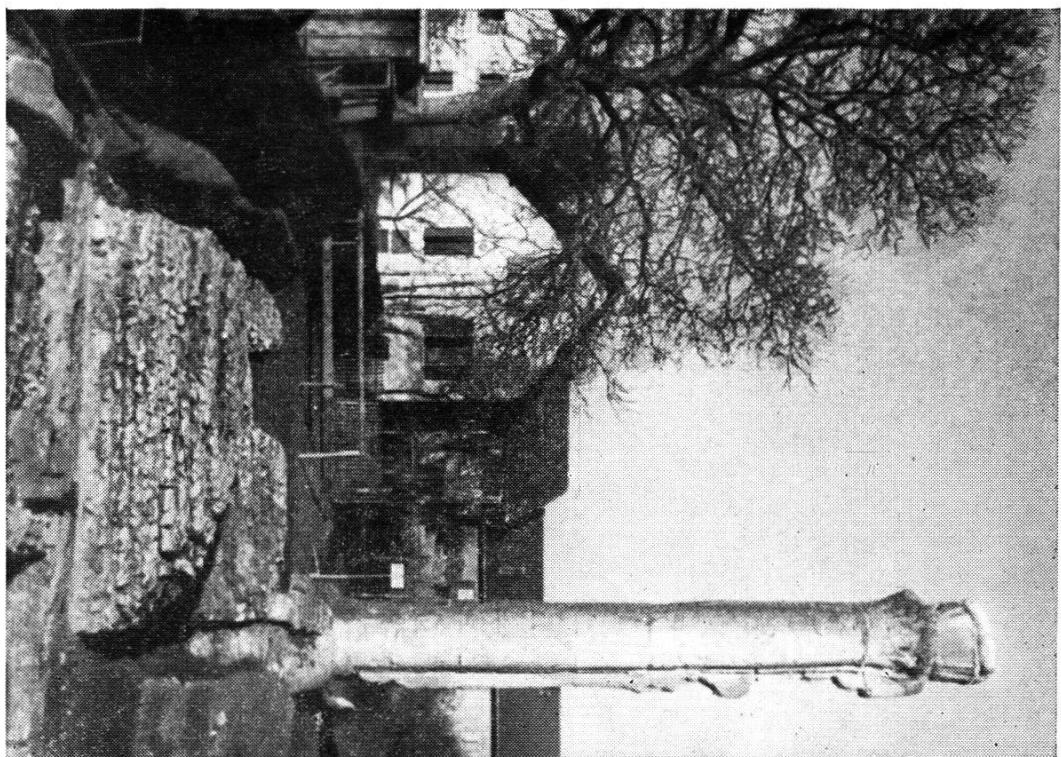
2.



Le temple du Cigognier — Essai de reconstruction, *par L. Bosset*

Cl. S.S.P.

1.



2.

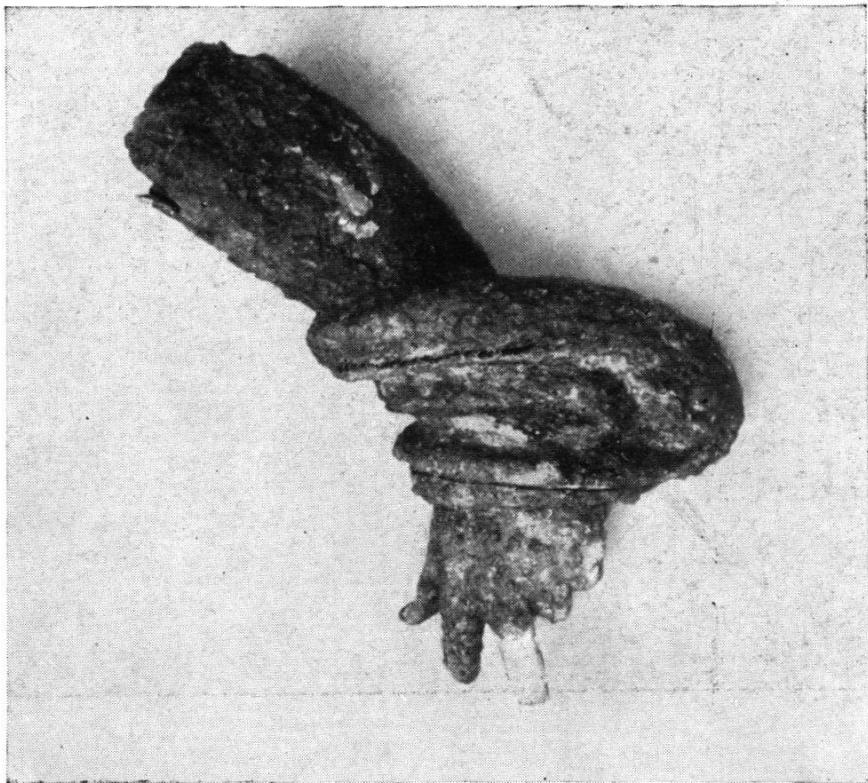


Le Cigognier vu du Midi

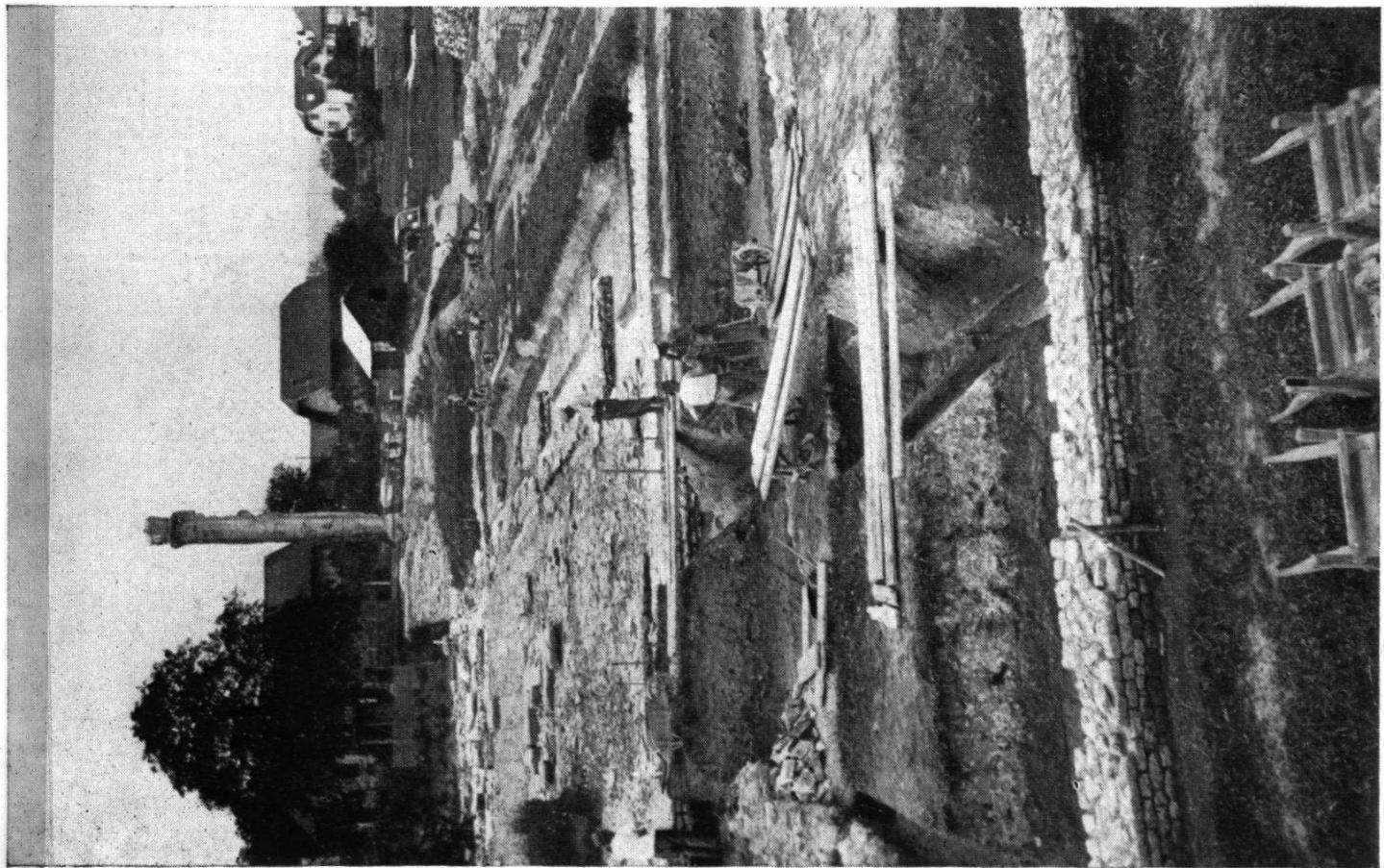
Cl. S.S.P.

Fondation du temple
avec empreintes de gros blocs d'appareil

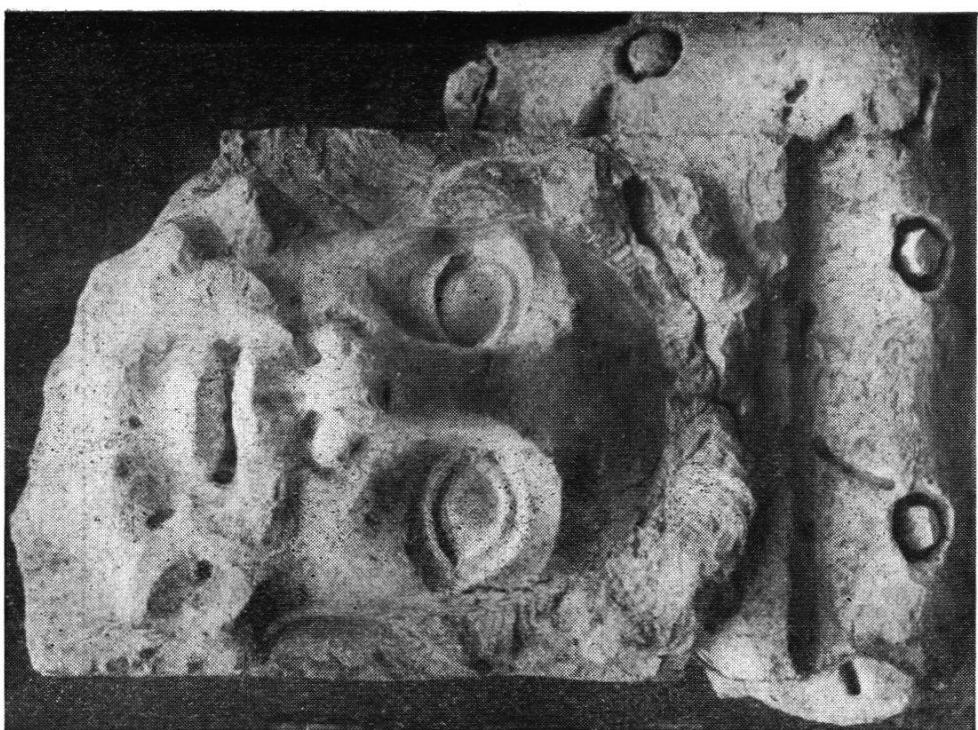
2.



Bras en bronze doré
d'une statue colossale



1.



Modillon de la grande corniche

2.



Autel à Mars Caturix

Cl. S.S.P.

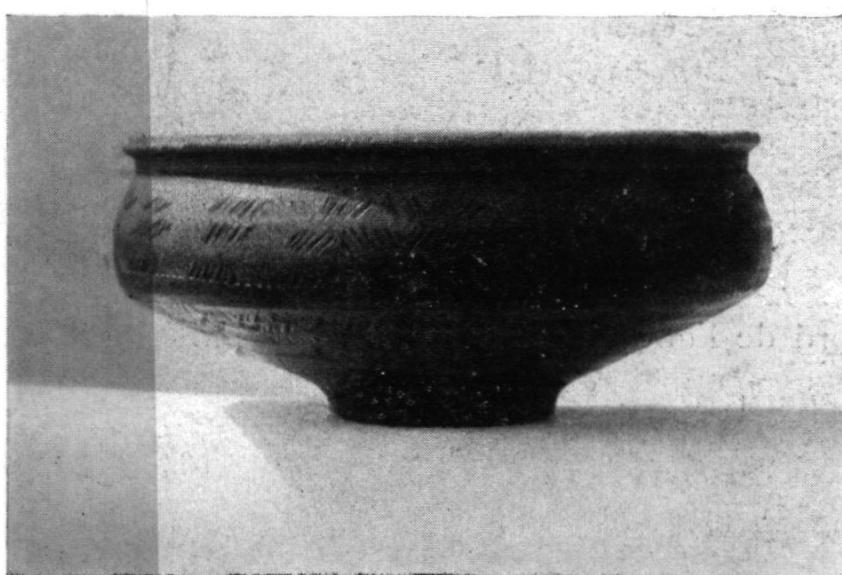
Pl. VI

1.



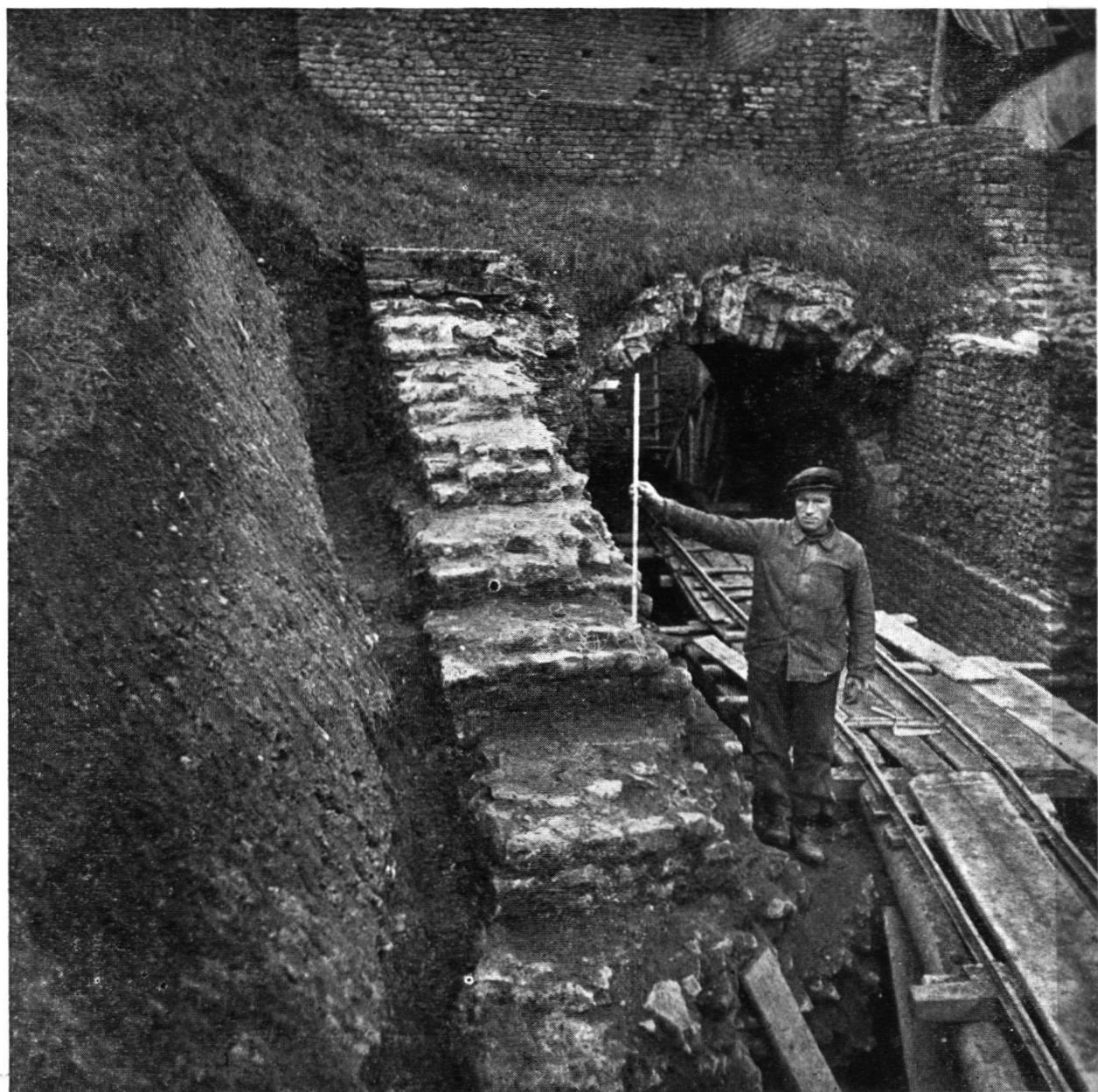
Le chantier des fouilles inondé, hiver 1939

2.



Vase à zônes striées

Cl. S. S. P,

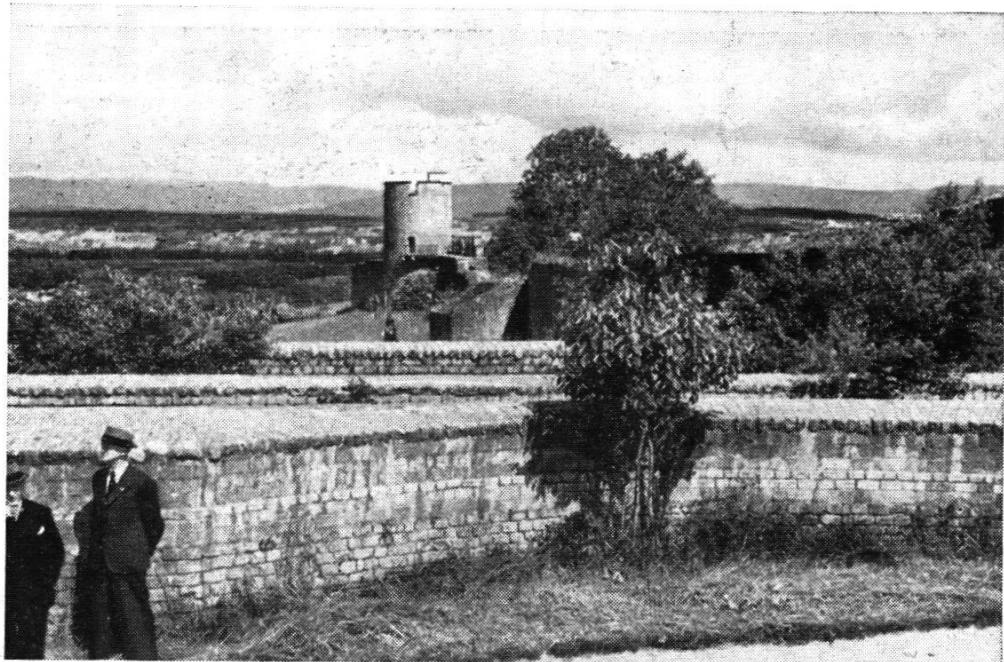


Passage nord de l'entrée orientale de l'Amphithéâtre vu de l'arène



L'entrée orientale de l'arène — Dalles sur l'égout axial

1.



Porte de l'Est et Tornallaz

2.



Cl. S. S. P.